


Plan directeur de quartier
LES VERGERS



Les fiches de mise en oeuvre et le rapport d'étude de juin 2005, mis à jour le 25 septembre 2006, sont annexés au plan no 29'500 - 526.

Adopté par le Conseil Municipal de Meyrin, le 3 octobre 2006			
Approuvé par le Conseil d'Etat, le 7 mars 2007			
Echelle: 1:1'500	Mandataires: Marie-Paule MAYOR - urbaniste Christophe BEUSCH - architecte Paula FRIE - architecte CITEC Ing-conseils SA Genève	Secteur/Sous-sect. statistique: 30.00.13	Plan No: 29'500
Modifications:	Archives internes:	Commune No: 526	Indice:
	Date: 25.09.2006	0	



Légende

Données de base	Actions	Espaces ouverts	Actions
--- limite des zones futures	1	placette (servitude à usage public)	3
Périmètres	2	espace végétalisé (cession au domaine public)	
■ périmètre d'aménagement		espace végétalisé (servitude à usage public)	
■ centre sportif communal et terrain de loisirs		espace à usage collectif à aménager	
■ réservation pour un établissement public d'enseignement du cycle post-obligatoire		espace de rétention des eaux de surface	3 + 7
■ réservation pour un équipement public d'échelle communale		arborisation existante et zone des bois et forêts	3
■ réservation pour un équipement public et/ou une zone d'activités		arborisation prévue par le projet TCMC	
		arborisation projetée (principe)	
Bâti et affectations		Déplacements	
■ implantation bâtie (principe)		voirie publique communale	2
■ gabarit indicatif (voir coupes)		desserte de quartier (voie privée)	
■ rez commercial et/ou services		rampe de parking souterrain	
■ premiers niveaux activités ou services possibles		liaison piétonne majeure (troujon existant ou à projeter)	5
■ équipement sportif		parcours privilégié de quartier (servitude de passage à talons)	
● emplacement pour un établissement d'enseignement post-obligatoire à projeter		itinéraire cyclable (troujon existant ou à projeter)	
● emplacement pour un équipement public à l'échelle communale à projeter		station de transport collectif (existante et projetée)	4
● emplacement pour un équipement public et/ou un bâtiment d'activités à projeter			
● emplacement pour un équipement sportif à projeter			
● emplacement pour un équipement public de quartier			
■ bâti ayant valeur patrimoniale en limite de périmètre			
■ bâti à démolir			